

# Candriam Equities L Biotechnology

## Contexte de marché

Les marchés ont clôturé le mois de juin dans le vert, les valeurs technologiques étant une fois de plus en tête du peloton, les autres secteurs restant nettement en retrait. En fait, au sein du S&P 500, la plupart des autres sous-secteurs ont clôturé le mois avec une performance négative, la santé étant l'une des rares exceptions. Reflétant certains signaux indiquant que l'économie est en perte de vitesse, le rendement du gouvernement américain à 10 ans a également suivi une légère tendance à la baisse. Cela donne un léger coup de pouce aux secteurs à plus longue durée, en particulier ceux qui sont peu sensibles à l'état de l'économie. Cela s'est traduit par des mouvements dans les sous-secteurs de la santé, la biotechnologie étant l'un des principaux sous-secteurs de la santé au cours du mois. Cependant, plus que les taux, ce sont les données cliniques et réglementaires positives qui ont tiré le secteur de la biotechnologie vers le haut. Plusieurs sociétés de biotechnologie à forte capitalisation, telles que Vertex Pharmaceuticals et Regeneron Pharmaceuticals, ont continué d'afficher de solides performances, Vertex étant en tête du secteur au cours du mois, tandis que les actions à faible capitalisation ont été confrontées à une certaine volatilité.

## Activité du portefeuille

Le mois de juin a été riche en mises à jour cliniques importantes dans divers domaines thérapeutiques. Tout d'abord, Alnylam Pharmaceuticals a présenté des données de base positives très attendues dans le cadre de son étude de phase 3 HELIOS-B sur le vutrisiran, une thérapie ARNi pour le traitement de la cardiomyopathie due à l'amyloïdose ATTR. L'étude a atteint une signification statistique pour tous les critères d'évaluation primaires et secondaires, démontrant une réduction significative de la mortalité toutes causes confondues et des événements cardiovasculaires récurrents, selon le scénario le plus favorable.

La dynamique des noms de l'obésité s'est poursuivie, les bonnes performances d'Eli Lilly et de Novo Nordisk étant étayées par des données solides sur les scénarios, ce qui laisse présager une révision à la hausse des estimations et la poursuite des nouvelles positives en clinique. Lors du congrès de l'Association européenne pour l'étude du foie (EASL), le tirzepatide, médicament d'Eli Lilly contre le diabète et l'obésité, a également montré des résultats prometteurs dans le traitement de la stéatohépatite associée à un dysfonctionnement métabolique (MASH), notamment une amélioration de la fibrose et une résolution de la MASH. Le candidat-médicament MASH de Zealand Pharma a également démontré une forte amélioration de la fibrose. En outre, son analogue de l'amyline, le petrelinitide, a montré une forte réduction du poids et un profil de tolérance favorable par rapport aux agonistes des récepteurs GLP-1 qui dominent le marché, offrant potentiellement une perte de poids de meilleure qualité, avec une masse maigre mieux préservée. Dans le domaine des maladies rares, Mirum Pharmaceuticals a fourni une mise à jour positive pour son médicament inhibiteur du transporteur des acides biliaires dans la cholangite biliaire primitive (PBC) et la cholangite sclérosante primitive (PSC) et, en oncologie, les données de Nurix présentées lors de la réunion de l'Association européenne d'hématologie (EHA) ont mis en évidence un taux de réponse global exceptionnel dans le sous-type de leucémie de la dernière ligne (CLL).

Des nouvelles positives sont venues de la FDA, qui a approuvé le Vyvgart d'Argenx pour le traitement de la PIDC, une indication neurologique auto-immune rare, ouvrant ainsi un deuxième grand marché pour le produit phare d'Argenx. Sarepta a obtenu l'approbation complète de son traitement contre la dystrophie musculaire de Duchenne (DMD) pour les patients ambulatoires et l'approbation accélérée pour les patients non ambulatoires, ce qui constitue le meilleur scénario pour les patients et l'entreprise, d'autant plus que la thérapie génique d'un concurrent a connu des revers. Verona Pharma a reçu l'approbation pour le traitement d'entretien de la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO), marquant la première thérapie avec un nouveau mécanisme d'action à obtenir l'approbation pour la BPCO depuis plus de vingt ans.

## Perspectives du fonds

Le flux de nouvelles macroéconomiques a eu un impact significatif sur les marchés au cours des deux derniers trimestres, et bien que le secteur des soins de santé se soit bien comporté depuis le début de l'année, il est à la traîne du marché dans

lequel les noms technologiques dominent la performance. Une surperformance relative du secteur de la santé sera plus probable dans une situation où l'économie se refroidit. Il y a quelques signes de ce ralentissement : le moral des consommateurs a baissé, l'inflation s'est modérée et le nombre d'offres d'emploi par chômeur est revenu à ses niveaux d'avant la crise. Dans le même temps, le marché n'envisage que des baisses de taux très modestes, ce qui crée une situation intéressante où une surprise positive est plus probable. Fondamentalement, notre position positive à long terme sur le secteur de la santé, basée sur le niveau élevé d'innovation combiné aux tendances démographiques, reste inchangée.

Ce document commercial est publié pour information uniquement, il ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment ; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable.

Attention : les performances passées, les simulations de performances passées et les prévisions de performances futures d'un instrument financier, d'un indice financier, d'une stratégie ou d'un service d'investissement ne préjugent pas des performances futures. Les performances brutes peuvent être influencées par des commissions, redevances et autres charges. Les performances exprimées dans une autre monnaie que celle du pays de résidence de l'investisseur subissent les fluctuations du taux de change, pouvant avoir un impact positif ou négatif sur les gains. Si ce document fait référence à un traitement fiscal particulier, une telle information dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut évoluer.

Concernant les fonds monétaires, votre attention est attirée sur le fait qu'un investissement dans un fonds diffère d'un investissement en dépôt et que le capital investi est susceptible de fluctuer. Le fonds ne bénéficie d'aucun soutien externe garantissant sa liquidité ou stabilisant sa valeur liquidative. L'investisseur supporte le risque de perte de capital.

Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site [www.candriam.com](http://www.candriam.com) les informations clés pour l'investisseur, le prospectus et tout autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds y inclue la valeur liquidative des fonds. Les droits des investisseurs et la procédure de réclamation sont accessibles sur les pages réglementaires dédiées du site internet de Candriam : <https://www.candriam.com/en/professional/legal-and-disclaimer-candriam/regulatory-information/>. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.

Conformément aux lois et règlements applicables, Candriam peut décider de mettre fin aux dispositions prévues pour la commercialisation des fonds concernés à tout moment.

Informations sur les aspects liés à la durabilité : les informations sur les aspects liés à la durabilité contenues dans ce document sont disponibles sur la page du site internet de Candriam : <https://www.candriam.com/en/professional/market-insights/sfd/>. La décision d'investir dans le produit commercialisé doit prendre en compte toutes les caractéristiques et objectifs du produit commercialisé tels que décrits dans son prospectus, ou dans le document d'information communiqué aux investisseurs en conformité avec le droit applicable.

Informations spécifiques à l'attention des investisseurs suisses : les informations fournies ici ne constituent pas une offre d'instruments financiers en Suisse conformément à la loi fédérale sur les services financiers («LSFin») et à son ordonnance d'exécution. Il s'agit uniquement d'une publicité au sens de la LSFin et de son ordonnance d'exécution pour les instruments financiers.

Représentant Suisse : CACEIS (Suisse) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Les documents légaux ainsi que les derniers rapports financiers annuels et semestriels, le cas échéant, des fonds de placement peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse.

Agent payeur suisse : CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy, 35, CH-1260 Nyon. Lieu d'exécution : Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Lieu de juridiction : Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

Informations spécifiques aux investisseurs en France : le représentant désigné et agent payeur en France est CACEIS Banque, succursale de Luxembourg, sis 1-3, place Valhubert, 75013 Paris, France. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts et le cas échéant le règlement de gestion ainsi que les rapports annuel et semestriel, chacun sous forme papier, sont mis gratuitement à disposition auprès du représentant et agent payeur en France